

Immigration—Loi

Il serait bon aussi de mentionner à la population l'attitude du parti socialiste concernant ce projet de loi. On voit d'ailleurs leur peu d'intérêt, il ne sont pas tellement nombreux ici à la Chambre pour discuter de ce projet de loi. Mais quelle est leur attitude au sujet de ce projet de loi? Qu'est-ce qu'ils ont dit?

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre! Le député ne devrait pas attirer l'attention sur l'assiduité à la Chambre. Il y a des gens à l'extérieur de la Chambre qui suivent les délibérations à la télévision. Il pourrait y avoir des députés à l'extérieur. L'assiduité ne devrait jamais être mentionnée durant les débats.

[Français]

M. Fontaine: Monsieur le Président, j'aimerais que les socialistes expliquent leur position. Ils veulent maintenir dans la législation le droit de réclamation au statut de réfugié même s'il s'agit d'un terroriste reconnu.

Alors, vous savez, monsieur le Président, que la semaine dernière, ces mêmes socialistes ont exigé qu'on règle immédiatement le cas de M. Mohammad. Ils ont crié, ils ont vociféré, ils ont dit: Crucifiez-le! Renvoyez-le immédiatement! «Claire» le pays de cet individu! Et ce sont ces mêmes gens qui, sur ce projet de loi particulier, aujourd'hui, réclament le droit de réclamation au statut de réfugié pour un terroriste.

Alors, j'aimerais que le chef du parti socialiste de tout cet ensemble de camarades nous dise où il se tient. Veut-il qu'on règle rapidement les cas des terroristes ou préfère-t-il qu'on les garde? Parce qu'il est opportuniste, le chef socialiste. La semaine dernière, cela faisait son affaire de dire: Crucifiez-le! Et cette semaine, il ne faut pas le crucifier. Cette semaine, il faut prévoir un processus qui permettrait de traîner en longueur l'analyse de chaque dossier de gens reconnus comme terroristes au pays. C'est cela le parti socialiste, monsieur le Président. Ça n'a ni queue ni tête. Ça a une idée aujourd'hui, une idée demain. C'est «caméléon». Je doute... Cela me surprend que les libéraux soient à la veille de tenter de coucher avec le parti socialiste. C'est un alliage qui est très contestable, monsieur le Président, mais c'est leur chef qui en a parlé. Mais c'est dommage, parce que cela rend la «gauche» encore plus vivante et plus «gauchissante» au pays, ce qui n'est pas bon pour nos entreprises, pour notre commerce.

Alors, la position du chef socialiste concernant le projet de loi C-84 m'étonne. Il y a deux positions: On garde les terroristes, mais quand il y en a un, là, quand cela fait l'évidence dans les journaux, on le crucifie. C'est la même position au sujet du lac Meech. Le lac Meech, dans la province de Québec, c'est bien acceptable pour ce parti. Dans l'ensemble du pays, la position diffère. Le projet de loi C-22: On était contre dans l'ensemble du pays, mais on ne le disait pas dans la province de Québec. C'est encore leur position.

Lorsqu'on prépare nos budgets, on veut aller vers plus de «contractions» dans nos dépenses, ils sont contre. Si on propose une taxe, ils sont contre. Où se tiennent-ils une fois de plus? Lorsqu'on parle de la politique extérieure du parti socialiste... Je suis heureux que le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) m'écoute... Lorsqu'on parle de la politique extérieure du parti socialiste...

M. Rossi: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Le président suppléant (M. Paproski): Sur un recours au Règlement, l'honorable député de Bourassa (M. Rossi).

M. Rossi: Monsieur le Président, le député de Lévis (M. Fontaine), si je ne m'abuse, parle de tout à part du projet de loi C-84. Il parle du projet de loi C-22, il parle de tous les autres projets de loi à l'exception du projet de loi C-84. Je pense qu'il devrait démontrer un petit peu plus de connaissances et de compétences et s'en tenir au projet de loi C-84.

• (1610)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Le député, il me semble, était sur le point d'aborder la question du projet de loi C-84. Le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) désire-t-il invoquer le Règlement?

M. Orlikow: Monsieur le Président, je suis tout à fait disposé à laisser le député parler de tout ce qu'il voudra, car il affiche son ignorance chaque fois qu'il aborde un sujet quelconque.

Le président suppléant (M. Paproski): Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement mais plutôt d'un point de discussion. La parole est au député de Lévis (M. Fontaine).

[Français]

M. Fontaine: Monsieur le Président, je ne voulais que mentionner la confrontation des prises de position à l'intérieur du parti socialiste. Je voulais simplement expliquer... Vous avez mentionné qu'il y a des gens qui nous écoutent à l'extérieur de la Chambre des communes. Je voulais expliquer à ces gens-là que le parti socialiste n'a pas de position sur aucun sujet qui soit conforme à des principes et une stratégie. Il adopte chaque jour une nouvelle position, et j'allais expliquer que sa position au niveau de l'OTAN, le Canada versus l'OTAN: il fallait en sortir avec d'aucuns de ces députés, il fallait rester là avec d'autres de ces députés.

On a vu un député d'Ottawa-Centre mentionner qu'il fallait enlever des contrats de construction de bateaux dans l'est du pays alors que son chef, 24 heures après, rabrouait ce député. Et ce même chef, un peu plus tard, se faisait lui aussi rabrouer par Bob White, parce que Bob White, c'est leur patron, c'est l'individu qui les paie à même les fonds des travailleurs. Alors, Bob White a ordonné au député d'Oshawa (M. Broadbent) de diminuer son opposition au libre-échange, parce qu'ils s'aperçoivent que la population est maintenant trop en faveur du libre-échange et cela leur nuirait électoralement de se prononcer d'une façon trop évidente contre le libre-échange.

Alors, je termine, monsieur le Président, en demandant aux gens de la coalition libérale socialiste de collaborer avec le gouvernement, et aux libéraux surtout de réviser leur directive à leur caucus pour que ce caucus-là obtienne du Sénat une collaboration plus intense avec la Chambre des communes et surtout qu'il obtienne du Sénat un respect du système démocratique dans lequel on vit. Et c'est de cette façon-là que le projet de loi, proposé par mon collègue de Roberval, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard), projet de loi qui est bien pour l'ensemble des Canadiens, un projet d'accueil pour ceux qui veulent venir demeurer en permanence au Canada avec le respect des procédures de nos législations, pour que ce projet de loi soit adopté par le Sénat dans le plus